

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Perpignan
EXTRAIT du registre des délibérations du
Conseil municipal de Bompas
Séance du 9 décembre 2021

Membres en exercice : 29

Membres ayant pris part à la délibération (27) : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Francis FRANCHET, Sylvie TROTTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Pierre TILLOIS, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Monique MORELL (procuration à Madame Lesieur), Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Philippe de VOLONTAT, Caroline LANGLAIS

Date de convocation : 30 novembre 2021

Secrétaire de séance : Pierre TILLOIS

Objet : Conventions avec PMMCU et les communes du pôle salanque

Le jeudi 9 décembre 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est rappelé que la commune fait partie du pôle salanque.

Il est expliqué que des conventions définissent les modalités de fonctionnement.

Les conventions pour l'année 2022 sont présentées.

Il est proposé de valider ces conventions et d'autoriser le Maire à les signer.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :

- De valider les conventions pour l'année 2022
- D'autoriser le maire à les signer

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 9 décembre 2021

Laurence AUSINA

Maire

